



Plainte pour nuisances sonores et mise en danger de la santé d'au

Par **floreane**, le **09/10/2015** à **10:58**

bonjour

j'ai acheté une maison à la campagne pour ma retraite.

mon voisin est un atelier de protection des métaux et peinture

cet atelier vétuste fabriqué en tôle et non insonorisé propage le bruit continu et insupportable de ses machines

pire les travaux de peinture des grilles en fer forgé se fait en plein air au pistolet à peinture;

Si l'ouvrier est équipé d'un masque, les voisins et les passants inhalent à plein poumons les particules nocives de peinture

La vie près de ce voisin crée un risque pour la santé des habitants. J'en ai avisé le maire qui ne fait rien

et n'a pas pris en compte mes visites ni mon courrier recommandé

quels sont mes recours pour que cessent ces infractions aux codes de la santé publique et de l'environnement ?

Merci de votre aide pour que je puisse profiter d'une retraite paisible et en bonne santé
cordialement

flo

DILELLO